

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR16M2OP011
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Guyane Conseil Régional 2014-2020
Version	2020.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	29 juin 2021

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>7</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	12
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a .....	12
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b .....	15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a .....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a .....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c .....	25
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c .....	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e .....	30
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6a .....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6b .....	34
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d .....	36
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6e .....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9a .....	40
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 10a .....	42
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8v .....	44
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	45
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8v.....	46
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 .....	48
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 9iv .....	49
1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	50
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 9iv.....	51
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 .....	53
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii.....	54
1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	55
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iii .....	56
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 .....	58
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12a .....	59
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12b .....	61

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12c .....	63
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10.....	65
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10 .....	66
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10 / OS19 .....	67
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9 .....	68
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS18.....	70
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises .....	71
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	72
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	74
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	74
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	75
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	76
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	78
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>79</b>
<b>6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>81</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>85</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>86</b>
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>87</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>89</b>
10.1. Grands projets.....	89
10.2. Plans d'action communs.....	92
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>95</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	95
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	96
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	96
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	96
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	96
<b>12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>97</b>
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	97
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	99
<b>13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>100</b>

<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>101</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	101
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	101
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	101
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 101	101
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant .....	102
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées .....	102
<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>103</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement) .....</b>	<b>104</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>105</b>
<b>Documents .....</b>	<b>106</b>
<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>107</b>

## **2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.**

La maquette du PO FEDER-FSE Guyane est composée de 10 axes dont 2 axes d'AT ; le montant alloué s'élève à 641,039 millions d'euros en coût total.

Au 31 décembre 2020, la programmation s'élève à 268 919 233.06 € de FEDER-FSE soit 68.73% de la maquette ; ce sont 333 dossiers qui ont été programmés, entre 2014 et 2020.

De plus, 104 707 280,37€ de FEDER-FSE ont été payés aux bénéficiaires depuis la programmation soit 26.76% de la maquette. Le montant payé sur l'année 2020 s'élève à 37 307 253 € (soit près deux fois plus que l'année 2019).

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) autorité de gestion, a respecté le profil de consommation de ses crédits puisqu'elle a dépassé, à la fin de l'exercice 2020, le seuil de dégagement imposé. Pour veiller à l'évitement du dégagement d'office, des réunions étaient réalisées tous les deux mois lors du premier semestre, et tous les mois au second semestre afin de suivre au mieux le traitement des demandes de paiement.

Au 31/12/2020, le coût moyen d'un dossier est de 807 565,26€ en montant EU et de 1 780 718,06€ en coût total.

Pour l'année 2020 spécifiquement, le coût moyen d'un dossier est de 646 996,84€ et de 1 329 653.81€ en CT. En effet, des projets d'infrastructures et des projets liés à la biomasse de grande envergure ont été programmés en début de programmation. Pour l'année 2020, le coût moyen d'un dossier est de 646 996.84€ et de 1 329 653,81€ en CT. En effet, des projets d'infrastructures et des projets liés à la biomasse de grande envergure ont été programmés en début de programmation.

Sur les 333 dossiers programmés 207 relèvent du secteur privé et 126 sont des projets publics.

Durant la période de crise sanitaire et dans le cadre du plan de continuité de ses activités, la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), autorité de gestion du Programme FEDER-FSE, a souhaité maintenir les fonctions les plus stratégiques pour les entreprises et les bénéficiaires du FEDER : l'instruction des dossiers de demandes et la poursuite des paiements des subventions.

Des notes de procédure ont été établies par la Direction Gestion du PAE ayant pour vocation d'indiquer les modalités de simplification des procédures à suivre pour permettre le dépôt et le traitement des dossiers de demandes d'aide et demandes de paiement durant la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Aussi et compte-tenu de ces circonstances exceptionnelles, l'Autorité de Gestion s'est mobilisée pour

que les bénéficiaires ne subissent pas des conséquences trop lourdes.

Pour cela, une gestion dégradée a été mise en place à partir du 12 mars 2020 jusqu'à la cessation de l'état d'urgence sanitaire, c'est-à-dire octobre 2020 en Guyane.

Des mesures ont été mises en place pour faire face à la crise liée à la Covid-19 :

- Télétravail pour la majorité des agents du PAE ;
- Signature électronique des documents ;
- Réception numérique des demandes d'aides avec dépôt ultérieur des originaux au rétablissement de la situation ;
- Mise en place d'une boîte aux lettres pour le dépôt papier des demandes d'aides et des demandes de paiements ;
- Mise en place de CPS et CPE en consultation écrite (mail) ;
- Report de transmission par le bénéficiaire de certaines pièces justificatives de dépenses non réductibles lors de la prochaine demande de paiement ou lors du solde.

Pour l'année 2020, les axes 1 et 8 ont été les plus performants.

Sur l'Axe 1 – 22 opérations ont été programmées globalement sur les OS 1, 2 et 3 tandis que 34 opérations ont reçu au moins un paiement.

Sur les OS1 et OS2, parmi les 11 dossiers programmés, 9 dossiers relèvent de l'AAP Flash COVID pour un montant UE de 2M€. En effet, un Appel à Projet (AAP) : «FLASH COVID-19 GUYANE » visant à faire émerger des projets en Soutien au Développement de Solutions dans les champs de la Recherche, de l'Innovation, du Social et du Numérique, pour la lutte contre la COVID-19 en particulier et contre les Maladies Emergentes Infectieuses en général a été lancé en avril 2020. Les candidats potentiels avaient jusqu'au mois de mai 2020 pour soumettre leur candidature. Sur la vingtaine de dossiers déposés au titre de cet appel à projet, 12 dossiers ont été retenus et 9 dossiers ont été programmés au courant de l'année 2020.

Sur l'Axe 8, 15 dossiers d'aide au fret – OS16 ont été programmés

### **Modification du PO**

Le PO FEDER-FSE a été modifié au cours de l'année 2020 en vue de :

- De l'adaptation du PO aux règlements CRII et CRII Plus, en réponse à la crise sanitaire liée à la COVID-19, avec inclusion/modification d'indicateurs pertinents
- Du transfert de fonds entre axes, notamment entre le FSE et le FEDER
- De la création de nouveaux objectifs thématiques
- De la modification de critères de sélection et d'éligibilité

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	<p>134 dossiers sont programmés (dont au moins 20 dossiers pour l'année 2020). Pour l'OS1_Recherche - 26 dossiers, pour l'OS2_Innovation - 24 dossiers ; pour l'OS3_Compétitivité - 84 dossiers dont 2 opérations liées à la COVID-19 (MEDEF et Prêt Rebond).</p> <p>Tous les projets programmés ont débuté et affichent un niveau d'exécution significatif.</p> <p>Depuis le début de la programmation, 14 AMI/AAP ont été lancés (dont 1 AAP en 2020, "FLASH COVID" pour 2,4M€ =&gt; 20 dossiers déposés, 12 retenus pour 2 329 769 € et 9 dossiers programmés).</p> <p>L'AAP Flash Covid a été lancé en réponse aux besoins révélés par la crise sanitaire, dans des délais volontairement courts afin de susciter des opérations le plus vite possible. La procédure a été simplifiée (formulaire + annexe descriptive du projet à transmettre - sans pièces complémentaires) au moment de la soumission de la candidature.</p> <p>Un prêt Rebond (OS3) a été mis en place dans le cadre du contexte de crise sanitaire par BPI France. Il s'agit d'un prêt à taux zéro accordé à des entreprises pour financer les projets de renforcement de la structure financière et principalement les besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle, l'augmentation du besoin en fonds de roulement, (Le FEDER en cofinanceur) =&gt; 3,8M€, pour toucher 200 entreprises.</p> <p>En septembre 2020, l'OS3 a bénéficié d'un transfert d'enveloppe en provenance de l'OS6_Efficacité Energétique en raison d'une sous-performance.</p>
10	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE	<p>S'agissant de l'OS 19_AT FSE au 31/12/2020, 2 dossiers ont été payés pour un montant de 1 018 426,40€ UE et en 2020, un paiement a été réalisé pour un montant UE de 4,2M€.</p> <p>Il y a des difficultés dans la récupération des pièces justificatives (fiches de paie...), en perspective un passage à l'AT au taux forfaitaire est prévu afin de ne plus à avoir de dossiers à programmer et de remontées de dépenses à effectuer.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
2	DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES	<p>Au 31/12/2020, 6 projets sont programmés dont 2 au titre de l'OS4_Infrastructures numériques et 4 dossiers au titre de l'OS5_Usages numériques.</p> <p>Au 31/12/2020, aucune programmation n'a eu lieu sur cet axe en raison de la priorisation des dossiers FLASH COVID. Le deuxième projet programmé sur l'OS4 concerne le renforcement de la capacité satellitaire et a reçu un premier paiement en 2020.</p> <p>Un plan d'action est prévu afin de mettre en place des réunions de priorisation pour fluidifier l'instruction des dossiers et permettre une programmation rapide en vue des échéances de 2021.</p>
3	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE	<p>L'axe souffre aujourd'hui d'un retard de programmation. En effet, la programmation n'est que de 5%. Ce retard est causé par l'absence de programmation sur l'OS7_TSCP qui porte le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Guyane (CACL). Toutefois, au titre de l'OS6_Efficacité Energétique, 6 projets ont été programmés au 31/12/2020 pour un montant de près de 9M€. Le montant payé sur cet OS s'élève à 794 227.27€.</p> <p>Avec l'appui de l'ADEME, de l'Instruction et du Pilotage, les dossiers issus de l'AAP installations photovoltaïques en autoconsommation ont pu être traités (malgré les difficultés inhérentes à la thématique).</p> <p>Il y a 14 dossiers en cours d'instruction (AAP installations photovoltaïques et efficacité énergétique) pour une enveloppe de 3 802 408,32€ en montant EU et 2 dossiers au fil de l'eau pour un montant UE de 1 736 504,81 €. Il est à noter qu'il n'y a aucune alerte sur la consommation de l'enveloppe, avant la fin de la période de programmation.</p> <p>De plus, les AAP lancés sur ces thématiques génèrent des projets de petite taille en termes d'enveloppe. 5 projets ont été programmés courant 2020 (sur 15 reçus) Les autres lauréats n'ont pas nécessairement été en mesure de fournir des pièces complémentaires (essentiels à l'instruction).</p>
4	PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES	Sur l'OS 8_Déchets, 5 dossiers ont été programmés au 31/12/2020 pour un montant

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	INFRASTRUCTURES ADAPTEES	<p>de 21,8M€ en CT et 3,5M€ en UE. L'objectif de l'OS 8 est d'accroître la prévention et la gestion des déchets dans une optique de réduction et de valorisation économique. Les dossiers programmés ont pris du retard en raison des problèmes liés au foncier mais également de marchés publics. Le montant payé sur cet OS est de 1 468 404.52€ en EU au 31/12/2020. 6 projets au fil de l'eau sont à instruire pour un montant total de 995 614€. Aucune alerte sur la consommation de l'enveloppe n'est à signaler.</p> <p>S'agissant de l'OS9_Eau et assainissement, 21 dossiers ont été programmés au 31/12/2020 pour un montant 42,6M€ en CT et 15,1M€ en UE. Le montant payé sur cet OS est de 463 429.91€ en EU.</p> <p>S'agissant de l'OS 10_Biodiversité, 11 dossiers ont été programmés au 31/12/2020 pour un montant de 5M€ en CT et 2,8M€ en UE. Il s'agit essentiellement de dossiers issus d'AMI.</p> <p>S'agissant de l'OS 11_Aménagement urbain, au 31/12/2020, 9 dossiers ont été payés pour un montant de 11 617 511,76 € UE ; en 2020 3 dossiers payés pour un montant de 614 659,94 € en UE. Il s'agit de dossiers retenus dans le cadre du comité de gestion et d'engagement FRAFU qui nécessitent un travail préalable en matière de sélection et d'analyse technique des projets (la présélection facilitant grandement l'instruction et la programmation des projets).</p> <p>Des points de vigilance ont été relevés après un audit de la CICC. Il convient de prendre en compte les recettes nettes après achèvement des opérations et pour cela un taux forfaitaire est désormais appliqué.</p>
5	AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE	<p>Sur l'OS 12_Accueil des jeunes, en 2020, 4 dossiers ont été payés pour un montant de 4 288 560,06 € UE, le dossier AKATIJ concernant la construction et les équipements de la communauté thérapeutique pour les femmes avec ou sans enfants est complexe. Une demande d'acompte a été traitée en décembre 2020.</p>
6	CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION	<p>S'agissant de l'OS 13_Constructions scolaires, au 31/12/2020 12 dossiers ont été payés pour un montant de 12 492 481,91 € UE, en 2020, 7 dossiers payés pour un montant de 2 476 008,58 € UE. Il y a des difficultés sur le contrôle des marchés publics qui nécessite des compétences techniques. Un renfort en ressources humaines est à prévoir. Aussi, des formations dans le domaine seront proposées. Toutefois, il convient de préciser qu'il n'y a pas de difficulté de programmation</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		pour cet OS. En effet, les crédits seront entièrement consommés.
7	FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE	<p>L'axe 7, seul axe hors AT mobilisant du FSE, a fortement évolué entre 2019 et 2020. Il intègre désormais des mesures de lutte contre la Covid 19 et soutient les réponses adéquates dans la gestion de la crise sanitaire.</p> <p>Avec -15,5% du montant FSE attribué (transféré avec l'axe 1), il est maintenant performant :</p> <p>Le premier constat de ces modifications est que l'axe est devenu performant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de programmation passe de 72 % à 101 % au 31/12/2020.</li> <li>• Le taux de certification, quant à lui, passe de 15,5 % à 41,1 %.</li> </ul> <p>Ces résultats ont été obtenus par une programmation et une mise en paiement rapide des dossiers liés à la gestion de la crise sanitaire ; et notamment le principal dossier de ces mesures, celui du Centre Hospitalier de Cayenne, qui représente à lui seul 50 % de l'enveloppe dédiée aux mesures covid d'un montant de 17,25 M€ de FSE.</p> <p>L'OS 14_ Formation quant à lui a peu évolué. Les taux de programmation et de certification (125% et 38% respectivement) ont augmenté en raison des transferts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 M€ de FSE au profit de l'axe 1</li> <li>• 17,25 M€ au profit des 2 OS dédiés à la gestion de la crise.</li> </ul> <p>Pour une performance véritable, le PAE établira un dialogue biannuel de gestion avec le pôle formation de la CTG, afin de suivre précisément la consommation de la mesure (programmation, paiement, reliquat) et d'élaborer des plans d'action ad hoc pour optimiser sa mise en œuvre.</p> <p>Pour finir, seule la CTG est compétente pour organiser la formation professionnelle sur le territoire. Elle est donc l'unique bénéficiaire éligible de cette mesure. Le PAE tâchera donc de lui indiquer, dès que possible, le reliquat disponible afin de faciliter sa planification.</p>
8	DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE	Sur l'OS 15_Désenclavement, au 31/12/2020, 5 dossiers ont été payés pour un montant de 970 112,16 € UE et 3 paiements réalisés pour un montant UE de 517

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>530,01€, sur des opérations d'aménagements de sauts portées par les services de l'Etat.</p> <p>L'ingénierie est lacunaire dans les petites communes (et dans les services métiers concernés de la CTG, pour les aérodromes). Il y donc peu de projets consolidés à programmer.</p> <p>L'Etat est le principal bénéficiaire, dans les communes isolées (aménagements de sauts majoritairement). Une vigilance particulière est accordée aux commandes publiques et au code de l'environnement ; ce qui allonge les délais d'instruction.</p> <p>Il est envisagé d'implémenter un circuit financier (instruments financiers, par exemple) permettant aux collectivités d'avancer les frais pour ce type d'opérations, afin de limiter les délais de mise en œuvre et de générer suffisamment de projets sur ces thématiques.</p> <p>Sur l'OS 16_Aide au fret, 59 dossiers ont été payés pour un montant de 4 351 265,46 € UE et en 2020, 23 paiements réalisés pour un montant UE de 1 530 986,16€. Plus d'une centaine de dossiers sont en cours d'instruction pour une enveloppe UE de 8,5M€. Il convient de noter qu'il n'y a pas de difficulté pour la consommation de cette enveloppe.</p> <p>Sur l'OS 17_Surcoûts portuaires, 6 dossiers ont été payés pour un montant de 15,8M€ UE et en 2020 et 6 paiements ont été réalisés pour un montant UE de 1,7M€ et 4 dossiers sont en stock pour une enveloppe UE de 2,5M€. De même, il n'y a pas de difficulté pour la consommation de cette enveloppe. Des prolongations sont à prévoir en raison de la crise sanitaire en vue du parfait d'achèvement.</p>
9	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER	<p>S'agissant de l'OS 18_AT FEDER au 31/12/2020, 3 dossiers ont été payés pour un montant de 8 666 206,40€ UE et en 2020, un paiement a été réalisé pour un montant UE de 44 079,75€.</p> <p>Il y a des difficultés dans la récupération des pièces justificatives (fiches de paie...), en perspective un passage à l'AT au taux forfaitaire est prévu afin de ne plus à avoir de dossiers à programmer et de remontées de dépenses à effectuer.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	150,00			28,00			. Il s'agit d'une coquille, l'insertion au niveau de SFC a été inversé pour l'indicateur CO25 Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées avec l'indicateur : Recherche et innovation : nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées avec l'indicateur OS12 Espaces dévolus à la recherche construite ou améliorés. La correction a été faite lors de la nouvelle version du RAMO 2018. De plus l'indicateur OS12 Espaces dévolus à la recherche construite ou améliorés sera revu lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	150,00			198,00			
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	m2	Moins développées	500,00			12,00			
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	m2	Moins développées	500,00			4 311,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	11,00			7,00		0,00	0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	97,00			7,00		0,00	0,00		
F	OS1-	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	1 800,00			1 800,00			1 800,00		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
	2										
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	1 800,00			1 800,00			1 800,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00			0,00		
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	0,00			0,00			0,00		
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	13,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS1 - Accroître l'activité de recherche appliquée dans les domaines d'actions stratégiques de la SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS1-1	Nombre de parution dans les revues ou journaux internationaux	nombre par an	Moins développées	100,00	2013	150,00	36,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS1-1	Nombre de parution dans les revues ou journaux internationaux	9,00		8,00		8,00		8,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS1-1	Nombre de parution dans les revues ou journaux internationaux	8,00		8,00	

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b**

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	40,00		79,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	40,00		154,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	15,00		9,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	15,00		9,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	1 000 000,00		1 535 752,37			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	1 000 000,00		1 535 752,37			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	15,00		2,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	15,00		4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	75,00		40,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	150,00		40,00			4,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	8,00		8,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	8,00		8,00			8,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	3,00			3,00			3,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			4,00			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			4,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			755 543,00			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			1,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS2 - Augmenter l'innovation des entreprises et le transfert de l'innovation en direction des entreprises dans les domaines d'action stratégiques de la SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS2-1	Nombre d'entreprises labellisées innovantes	nombre	Moins développées	2,00	2013	8,00	2,00		Les deux entreprises dont leur activité leur a permis d'obtenir le statut de JEI sont :  SOLICAZ : est une Spin-off issue de la valorisation de la recherche en écologie fonctionnelle menée au sein de l'UMR EcoFoG. Passée par l'Incubateur de type Allègre en Guyane, elle bénéficie encore du statut de jeune Entreprise Innovant. SOLICAZ est spécialisée dans la bio remédiation des sols grâce à l'utilisation de plantes fixatrices d'azote sur des procédés innovants. SOLAMAZ : dont l'activité se situe dans la transition énergétique basée sur l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique et qui développe de la R& D sur la conception de système d'éclairage public piloté à distance, interactif et qui permet d'économiser de l'énergie.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS2-1	Nombre d'entreprises labellisées innovantes	2,00		2,00		1,00		1,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS2-1	Nombre d'entreprises labellisées innovantes		1,00		2,00

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	150,00			151,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	150,00			577,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			54,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			63,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	200,00			21,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	200,00			21,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	70,00			9,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	70,00			215,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	10 000 000,00			0,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	10 000 000,00			13 051 421,65			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	2 000 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	2 000 000,00			0,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			54,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			83,30			
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Moins développées	30,00			0,00			
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Moins développées	30,00			30,00			
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	50,00			0,00			
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	50,00			50,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	75,00			40,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	150,00			40,00			17,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	33,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	33,00			11,00			11,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	3,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	3,00			6,00			6,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2,00			7,00			7,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	488 599,00			488 599,00			0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	23,00			23,00			23,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	18,00			1,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	18,00			1,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	7,00			1,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4,00			0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	51 299 073,25			21 420 000,00			0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	33,00			4,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS3 - Augmenter la taille et accroître et la pérennisation des entreprises par un renforcement de l'accompagnement, de l'investissement et de leur environnement économique et financier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	%	Moins développées	68,00	2010	75,00	95,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	95,00		95,00		95,00		95,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	68,00		68,00	

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	90 000,00			0,00			pas de retour
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	90 000,00			0,00			
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	Moins développées	51,00			15,70			
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	Moins développées	51,00			15,70			
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	nombre	Moins développées	17,00			17,00			
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	nombre	Moins développées	17,00			17,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			0,00		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			15,70		
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			0,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			17,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		développement urbain intégrées									
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	0,00			0,00			0,00		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			15,70		
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	0,00			0,00			0,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			17,00		

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS4 - Permettre un accès numérique haut débit dans les zones de vie du territoire et accroître les capacités en très haut dans les villes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS4-1	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur le littoral	%	Moins développées	89,00	2013	92,00	89,00		
OS4-2	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur les sites isolés	%	Moins développées	0,00	2012	70,00	5,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS4-1	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur le littoral	89,00		89,00		89,00		89,00	
OS4-2	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur les sites isolés	5,00		5,00		90,00		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS4-1	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur le littoral	89,00		89,00	
OS4-2	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur les sites isolés	0,00		0,00	

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	EUR	Moins développées	349 300,00			0,00			
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	EUR	Moins développées	349 300,00			349 300,00			
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre	Moins développées	5,00			1,00			Sur l'axe 2 relatif au numérique, l'AG a proposé de diminuer la valeur intermédiaire à 5M€. En effet, l'un des projets majeurs prévus dans cet axe concernait un câble sous-marin ; or, un opérateur privé (Orange) a annoncé en janvier 2017 (courrier adressé à l'Etat), qu'il allait mettre en place un deuxième câble sous-marin. Parallèlement, des financements nationaux relevant d'un accord national du Fonds de la société numérique (FSN) étaient attendus de la CTG. Ce retard dans l'attribution des co-financements de l'Etat sur les projets numériques a constitué lui-aussi un frein à la programmation telle qu'initialement prévue.
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre	Moins développées	5,00			1,00			Aussi, d'autres projets ont déposé courant 2018 et permettront de contribuer à l'atteinte de l'indicateur financier. 1) Il y aura des projets prévus sur le littoral, montée en débit : <input type="checkbox"/> ITI de Saint Laurent du Maroni- RIP SLM (coût total 6.4 M€ dont 2.56 M€ de FEDER) <input type="checkbox"/> Desserte satellitaire (collèges/ lycées – numérique) : (5.00 M€ dont 4.25 M€ de FEDER) 2) Autres projets (CHAR – GCS Guyasis) : (coût total 5M€ dont 2.2 M€ FEDER).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	1,00			1,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	1,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	3,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS5 - Permettre aux populations éloignées d'avoir accès aux offres de services grâce aux contenus numériques dans les domaines administratif, scolaire et médical

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	nombre	Moins développées	12,00	2013	30 000,00	12,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	12,00		12,00		12,00		12,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	12,00		12,00	

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	Tonnes de CO2eq/hab	Moins développées	2 000,00			0,00			En septembre 2017, une nouvelle version du PO FEDER/ FSE a modifié les indicateurs de l'OS6
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	Tonnes de CO2eq/hab	Moins développées	2 000,00			0,00			En septembre 2017, une nouvelle version du PO FEDER/ FSE a modifié les indicateurs de l'OS6

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS6 - Augmenter l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété énergétique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS6-3	OS6-3 économie annuelle d'énergie	MWh/an	Moins développées	0,00		2 000,00			

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS6-3	OS6-3 économie annuelle d'énergie								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS6-3	OS6-3 économie annuelle d'énergie				

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	km	Moins développées	5,60			0,00			Il est opportun de souligner que le grand projet (TCSP) relève d'une situation particulière dans la mesure où les calculs permettant de fixer la valeur intermédiaire de l'indicateur financier se sont appuyés au moment de l'élaboration du PO FEDER sur la logique de la programmation passée. Celle-ci rendait possible la certification de dépenses prévues dans le cadre du grand projet sur simple dépôt de programmation de ce dernier.  Néanmoins, dans la programmation actuelle, les dépenses ne peuvent être certifiées qu'à partir du moment où la procédure grand projet a fait l'objet d'un dépôt officiel à la commission européenne, et ce accompagné d'une note de l'équipe Jaspers sur la faisabilité du projet.
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	km	Moins développées	5,60			0,00			C'est la raison pour laquelle, il a été décidé d'utiliser l'article 103 du Règlement (UE) 1303/2013 afin de scinder le projet sur deux générations de programmes, ce qui a entraîné de facto une entière révision à mi-parcours en 2018, avec révision de la maquette financière du programme Ainsi, sur 2014/2020, l'unique phase effective sera la phase 1, relative à la branche A du tracé et à l'atelier-dépôt (stationnement et logistique des bus), d'où la réduction à 1 M€.  A noter que des (appels à projets) AAP relatifs à la Maitrise de l'énergie (OS 6) ont été lancés au cours de la programmation.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	OS7 - Limiter la congestion du réseau routier de l'île de Cayenne par le développement des transports urbains collectifs propres

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	nombre par jour	Moins développées	12 400,00	2011	14 870,00	0,00		Livraison 2023 pour 1ère ligne financée sur ce PO. Cet indicateur concerne le grand projet TCSP qui n'a fait à ce jour l'objet d'aucune programmation. Toutefois au regard de l'indicateur, c'est une donnée de contexte qui évolue. Tenant compte des présentations actualisés du projet TCSP par la CAACL, le nombre de voyageurs est de : - 12300 en 2017 (présentation du 19/10/17) - 13 500 en 2018 (présentation du 25/07/19) le porteur espère qu'en 2022 le nombre de passager soit de 34 100 voyageurs grâce à une restructuration du réseau et la mise en place de la ligne A du le BHNS ; sinon il sera de 15300.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 000,00			0,00			
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 000,00			0,00			
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	tonne	Moins développées	600 000,00			0,00			
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	tonne	Moins développées	600 000,00			69 750,00			
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	nombre	Moins développées	6,00			0,00			
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	nombre	Moins développées	6,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			0,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	70 145,00			18 290,00			0,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	2,00			1,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS8 - Accroître la prévention et la gestion des déchets dans une optique de réduction et de valorisation économique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	%	Moins développées	11,00	2013	25,00	14,00		disparition de Guyane Énergie Climat qui fournissait auparavant cette donnée
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	%	Moins développées	90,00	2013	100,00	95,00		disparition de Guyane Énergie Climat qui fournissait auparavant cette donnée

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	14,00		14,00		14,00		14,00	
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	95,00		95,00		95,00		95,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	14,00		11,00	
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	90,00		90,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6b**

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	30 000,00		0,00			
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	30 000,00		4 400,00			
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	20 000,00		1 038,00			
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	20 000,00		1 128,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00		0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	400,00			400,00		400,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00		0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00		0,00		

(1) ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00		0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	1 000,00			1 575,00		0,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00		0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	5 240,00			20 000,00		0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS9 - Accroître l'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	%	Moins développées	80,00	2013	90,00	83,00		
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	%	Moins développées	79,00	2012	90,00	83,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	83,00		83,00		83,00		80,00	
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	83,00		83,00		83,00		79,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	80,00		80,00	
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	79,00		79,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d**

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations	
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	m2	Moins développées	3 000,00			0,00			PAS ENCORE CREEE
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	m2	Moins développées	3 000,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00	
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00	

(1) ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00	
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS10 - Améliorer la conservation et la promotion de la biodiversité amazonienne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	nombre	Moins développées	0,00	2013	500 000,00	8 273,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	8 273,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6e**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m <sup>2</sup> , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	Moins développées	300 000,00			217 927,00			
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m <sup>2</sup> , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	Moins développées	300 000,00			217 927,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m <sup>2</sup> , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	217 927,00			101 967,00			0,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m <sup>2</sup> , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	217 927,00			101 967,00			92 167,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m <sup>2</sup> , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	0,00			0,00			0,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m <sup>2</sup> , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	20 840,00			42 077,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	OS11 - Améliorer les conditions d'accueil de la population en croissance

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	nombre	Moins développées	406,00	2010	800,00	2 025,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	2 025,00		789,00		1 267,00		1 192,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	1 353,00		723,00	

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	100,00			65,00			
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	100,00			65,00			Lors de la rédaction du PO cet indicateur était orienté vers la réalisation de la maison de l'enfance à caractère social (MECS). Suite à la modification du PO, l'AG a pris la décision d'ouvrir cet OS à d'autres projets qui permettraient d'atteindre la valeur intermédiaire. Ces démarches ont néanmoins retardé la programmation. Au final, des projets ont vu le jour avant la mise en place de ce projet. Au 30/06/17, une opération a été programmée permettant d'atteindre la valeur intermédiaire puisque le projet AKATIJ de construction d'un résidentiel collectif de 25 places verra l'accueil de 10 enfants, 15 femmes et de 10 places d'Appartements communautaires thérapeutiques (ACT) familiaux à AWALA YALIMAPO. D'autres projets sont en cours d'analyse pour une présentation prochaine dans les futurs comités.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	35,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	70,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS12 - Mieux accueillir les jeunes guyanais en situation de grande fragilité sociale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS122	nombre de personnes accueillies au sein des structures médico-sociales sur l'ensemble du territoire	%	Moins développées	84,00	2013	84,00			

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS122	nombre de personnes accueillies au sein des structures médico-sociales sur l'ensemble du territoire								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS122	nombre de personnes accueillies au sein des structures médico-sociales sur l'ensemble du territoire				

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 10a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	1 500,00			1 587,00			
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	1 500,00			2 329,00			Lors de la rédaction du PO, le projet du restaurant universitaire n'a pas été inscrit, raison pour laquelle le nombre d'étudiants accueillis n'a pas été comptabilisé. Lors de la modification du PO, la cible sera revue à la hausse et intégrera la capacité d'accueil des étudiants, la valeur prévisionnelle à prendre en compte est de 1806 et 756 pour la valeur réalisée. La cible de 2023 sera en cohérence avec les valeurs indiquées soit 1806.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	756,00			756,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 806,00			1 806,00			1 806,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 806,00			1 806,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	OS13 - Accueillir toute la population en âge d'être scolarisée dans des infrastructures d'éducation innovantes, en favorisant les rééquilibres territoriaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	%	Moins développées	41,00	2007	30,00	41,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	41,00		41,00		41,00		41,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	41,00		41,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8v**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

### 1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	Nombre (Personnes)	CV30 Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Nombre	350,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018									
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative		
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016									
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative		
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014									
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative		
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00			

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	EUR	5 250 000,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes												
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 9iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

## 1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	Proportion (evolution %)	CV30 Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Proportion	50,00 %			192,00			96,00 %	%	%	96,00 %	43,59%	56,41%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00			
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00			

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	EUR	12 000 000,00			7 301 810,40			0,61			7 301 810,40		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes												
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					26,00	5,00	21,00					1,00	6,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					196,00	50,00	146,00					10,00	30,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					672,00	165,00	507,00					78,00	224,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					209,00	56,00	153,00					7,00	26,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					425,00	117,00	308,00					25,00	74,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					92,00	25,00	67,00					2,00	8,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					485,00	149,00	336,00					29,00	92,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					12,00	4,00	8,00					2,00	4,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					26,00	3,00	23,00					0,00	1,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	1,00	6,00	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	10,00	30,00	8,00	24,00	8,00	24,00	10,00	30,00	4,00	8,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	78,00	224,00	3,00	9,00	3,00	9,00	0,00	3,00	3,00	38,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	7,00	26,00	16,00	23,00	16,00	23,00	1,00	14,00	9,00	41,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	25,00	74,00	27,00	56,00	27,00	56,00	11,00	45,00	2,00	3,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	2,00	8,00	7,00	10,00	7,00	10,00	2,00	9,00	5,00	22,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	29,00	92,00	38,00	45,00	38,00	45,00	5,00	21,00	10,00	41,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00	9,00	1,00	10,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

### 1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (pourcentage)	OS144 Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Proportion	15,00 %			73,93			11,09 %	1,07%	4,78%	9,22%	2,82%	6,40%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (pourcentage)	OS144 Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Proportion	15,00 %			109,20			16,38 %	2,07%	9,61%	17,20 %	3,80%	13,40%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	Nombre (nombre)	OS144 Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Nombre	1 530,00			0,36			555,00	203,00	352,00	113,00	59,00	54,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	11,21 %	0,88%	4,70%	9,22%	2,82%	6,40%		11,34 %	0,65%	4,62%	100,00 %	25,00%	75,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	16,33 %	1,88%	9,43%	17,20 %	3,80%	13,40%		16,27 %	1,65%	9,23%	99,00 %	41,00%	58,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	442,00	144,00	298,00	113,00	59,00	54,00		329,00	85,00	244,00	99,00	45,00	54,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	5,47%	0,65%	4,62%	4,58 %	0,00%	4,58%		6,07%	1,24%	4,64%	3,00 %	0,00%	3,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	10,79 %	1,65%	9,23%	5,44 %	1,00%	4,00%		14,45 %	2,24%	12,38%	6,00 %	1,00%	5,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	230,00	40,00	190,00	75,00	4,00	71,00		155,00	36,00	119,00	27,00	4,00	23,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	11,00 %	4,00%	7,00%	11,00 %	4,00%	7,00%		%	%	%	0,00 %	0,00%	0,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	28,00 %	5,00%	23,00%	28,00 %	5,00%	23,00%		%	%	%	0,00 %	0,00%	0,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	128,00	32,00	96,00	128,00	32,00	96,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	2 530,00			2 490,00	776,00	1 714,00	0,98			449,00	164,00	285,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				1 313,00	434,00	879,00				298,00	116,00	182,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				26,00	5,00	21,00				7,00	1,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				485,00	149,00	336,00				121,00	29,00	92,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				756,00	216,00	540,00				156,00	54,00	102,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				213,00	88,00	125,00				12,00	7,00	5,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				29,00	15,00	14,00				5,00	5,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				1 372,00	375,00	997,00				282,00	77,00	205,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				790,00	235,00	555,00				32,00	9,00	23,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				214,00	50,00	164,00				97,00	21,00	76,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				680,00	187,00	493,00				138,00	36,00	102,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				498,00	113,00	385,00				241,00	55,00	186,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				656,00	130,00	526,00				5,00	0,00	5,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				38,00	19,00	19,00				17,00	9,00	8,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				295,00	133,00	162,00				1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				2,00						1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					3 001,00						577,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	449,00	164,00	285,00	384,00	88,00	296,00	500,00	173,00	327,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	298,00	116,00	182,00	384,00	88,00	296,00	196,00	70,00	126,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	7,00	1,00	6,00	12,00	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	121,00	29,00	92,00	83,00	38,00	45,00	83,00	38,00	45,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	156,00	54,00	102,00	81,00	17,00	64,00	1,00	0,00	1,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	12,00	7,00	5,00	8,00	1,00	7,00	174,00	69,00	105,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	5,00	5,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00	1,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	282,00	77,00	205,00	156,00	25,00	131,00	236,00	83,00	153,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	32,00	9,00	23,00	164,00	54,00	110,00	259,00	89,00	170,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	97,00	21,00	76,00	8,00	3,00	5,00	7,00	2,00	5,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	138,00	36,00	102,00	79,00	25,00	54,00	121,00	44,00	77,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	241,00	55,00	186,00	7,00	1,00	6,00	7,00	2,00	5,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	5,00	0,00	5,00	208,00	28,00	180,00	206,00	50,00	156,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	17,00	9,00	8,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	1,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		577,00			479,00			583,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	419,00	128,00	291,00	289,00	59,00	230,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	99,00	23,00	76,00	38,00	21,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	26,00	5,00	21,00	51,00	10,00	41,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	207,00	57,00	150,00	155,00	34,00	121,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	5,00	3,00	2,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	5,00	3,00	2,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	232,00	72,00	160,00	184,00	41,00	143,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	201,00	57,00	144,00	102,00	17,00	85,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	2,00	2,00	0,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	129,00	34,00	95,00	75,00	12,00	63,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	112,00	26,00	86,00	120,00	26,00	94,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	178,00	93,00	85,00	113,00	40,00	73,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		445,00			340,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	nombre	2 232,00			1 478,00	447,00	950,00	0,66			87,00	44,00	43,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	87,00	44,00	43,00	81,00			497,00	172,00	325,00	447,00	129,00	318,00	279,00	58,00	221,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12a - Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,00			0,00			
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12a - Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport
Objectif spécifique	OS15 - Augmenter l'accessibilité des zones isolées pour les personnes et le fret

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	tonnes	Moins développées	462,00	2012	650,00	361,30		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	361,30		361,30		361,30		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	0,00		0,00	

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12b - Opérations liées aux contraintes de stockage, au surdimensionnement et à l'entretien des outils de production, et au manque de main-d'œuvre sur le marché local

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	30,00			41,00			L'axe 8 comprend 3 OS et notamment celui dédié à l'aide au fret – OS16 ayant pour objet de compenser les surcoûts dus à l'éloignement. Le nombre d'entreprises ayant fait appel à la mesure d'aide au fret a dépassé la cible, ce qui s'explique principalement par l'intérêt très fort des entreprises guyanaises pour cette mesure. En effet, cette dernière permet aux entreprises guyanaises de compenser les surcoûts de leur éloignement géographique à la fois vis-à-vis de la métropole. Compte tenu de l'atteinte de la cible, il est envisageable de réviser ces cibles pour les deux prochains RAMO. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	30,00			41,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			40,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			40,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	41,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12b - Opérations liées aux contraintes de stockage, au surdimensionnement et à l'entretien des outils de production, et au manque de main-d'œuvre sur le marché local
Objectif spécifique	OS16 - Compenser les surcoûts des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	%	Moins développées	68,00	2010	75,00	95,00		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	95,00		95,00		95,00		95,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	68,00		68,00	

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12c - Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	%	Moins développées	21,00			18,00			Projet GY0005626 : construction d'une nouvelle entrée-sortie du port et d'un parking VL import => + 18% de surfaces (18 000 m²) créées
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	%	Moins développées	21,00			100,00			Un projet du GPM, en cours de réalisation, prévoit de réhabiliter la totalité de la surface des terres-pleins existants.
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	74,00			0,00			
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	74,00			72,90			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12c - Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques
Objectif spécifique	OS17 - Maîtriser les coûts du passage portuaire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	jours	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,65	2013	2,85	3,65		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	3,65		3,65		3,65		3,65	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	3,65		3,65	

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
-----------------	---

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS191	Nombre de comités de programmation		nombre	27,00			42,00	0,00	0,00	1,56			11,00		
OS192	Nombre de parutions		nombre	29,00			68,18	0,00	0,00	2,35			3,00		
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		nombre	10,00			15,27	0,00	0,00	1,53			3,90		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes												
OS191	Nombre de comités de programmation		2,00			25,00			2,00			2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OS192	Nombre de parutions		5,18			53,00			2,00			5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		3,88			3,50			3,99			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014			
			Total	Hommes	Femmes	
OS191	Nombre de comités de programmation		0,00		0,00	0,00
OS192	Nombre de parutions		0,00		0,00	0,00
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		0,00		0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
Objectif spécifique	OS19 - Diminuer la charge administrative et favoriser un traitement efficient des demandes d'aide au service des bénéficiaires du FSE

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10 / OS19**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		Nombre (Nombre)	OS193 Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE	Nombre	3,98			3,84%			15,27			3,90			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		11,37			3,88				7,49			3,50			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		3,99			3,99				0,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		0,00			0,00				0,00			0,00			

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9**

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	OS181	Nombre de comités de programmation	nombre		28,00			11,00			
S	OS181	Nombre de comités de programmation	nombre		28,00			11,00			
F	OS182	Nombre de parutions de communication	nombre		50,00			7,00			La valeur dépassée témoigne de l'implication des équipes de communication et de la volonté du Pôle Affaires Européennes de faire connaître les activités de l'autorité de gestion auprès des porteurs de projets, des bénéficiaires potentiels, des partenaires et du grand public. Il est envisagé de revoir à la hausse la cible de cet indicateur pour éviter des avertissements pour les années à venir. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	OS182	Nombre de parutions de communication	nombre		50,00			7,00			
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	ETP		17,00			37,40			Au regard de l'indicateur OS18-3, le nombre d'ETP financés par l'assistance technique a effectivement dépassé la cible indiquée. Cela s'explique par une volonté du PAE de renforcer ses équipes notamment pour accélérer le rythme de programmation sur certaines OS (notamment sur l'OS3 dont de nombreux dossiers sont encore en attente d'instruction). Compte tenu de cette nouvelle dynamique de programmation, le PAE envisage de revoir à la hausse cette cible pour l'écriture des deux prochains RAMO. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	ETP		17,00			37,40			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation	13,00			25,00			0,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation	13,00			25,00			10,00		
F	OS182	Nombre de parutions de communication	31,82			53,00			0,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	31,82			53,00			21,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	37,94			35,00			0,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	37,94			35,00			31,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation	0,00			0,00			0,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation	10,00			4,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS182	Nombre de parutions de communication	0,00			0,00			0,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	21,00			0,00			0,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	0,00			0,00			0,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	31,00			4,00			0,00		

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
Objectif spécifique	OS18 - Diminuer la charge administrative et favoriser un traitement efficient des demandes d'aide au service des bénéficiaires du FEDER

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS18**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
18-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique	Nombre		43,00		43,00	37,40		

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
18-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique	37,94		35,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
18-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique	0,00		0,00	

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	18
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	6
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	7

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2020 Cumul - hommes	2020 Cumul - femmes	2020 Total annuel	2020 Total annuel - hommes	2020 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	79,00					
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	72 574 949,24					
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	10 874 966,87					
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	15,70					
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	910 326,80					
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00					
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	49 657 314,18					
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	12 725,00					
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	65,00					
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	2 061 070,11					
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1 587,00					
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	21 287 599,08					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	2 490,00	776,00	1 714,00	449,00	164,00	285,00
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	20 726 656,14					
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	38 700 554,18					
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	72,90					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2018 Cumul total	2017 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	75,00	40,00	21,00	
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	54 700 199,96	28 996 465,68	4 942 861,78	
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	10 874 966,87	4 559 329,08	0,00	
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	15,70	15,70	0,00	
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	771 445,93	605 098,86	0,00	
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	45 739 560,10	34 553 878,92	10 037 242,07	
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	101 967,00	101 967,00	92 167,00	
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	756,00	756,00	2 186,00	
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	13 469 207,61	12 682 670,01	7 723 806,51	
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	2 041,00	1 592,00	1 208,00	
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	9 358 519,75	9 358 519,75	3 918 776,12	
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	24 350 841,20	24 265 636,94	8 645 967,54	
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées			
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées			
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées			
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées			
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées			
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées			
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées			
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées			
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées			
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées			
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	708,00	289,00	0,00
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées			
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population			
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	40			150,00		
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	28081175			184 226 663,00		
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	5 000 000			74 827 470,00		
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	12			51,00		
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	14040587			56 791 412,00		
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0			0,00		
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	24149810			118 000 000,00		
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	100 000			300 000,00		
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	10			100,00		
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	1 123247			15 764 186,00		
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	200			1 500,00		
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	10109223			40 000 000,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	684			2 530,00		
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	10 731 000			50 913 563,00		
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	12 900 000			84 452 805,00		
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0			74,00		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Moins développées	Total	184 226 663,00	59,04%	185 944 855,00	100,93%	115 503 467,00	75 698 738,00	41,09%	135
2	FEDER	Moins développées	Total	74 827 470,00	46,39%	20 470 065,00	27,36%	19 834 501,00	10 874 967,00	14,53%	6
3	FEDER	Moins développées	Total	56 791 412,00	49,13%	10 131 203,00	17,84%	9 506 381,00	912 643,00	1,61%	11
4	FEDER	Moins développées	Total	118 000 000,00	57,20%	148 051 772,00	125,47%	135 638 289,00	52 503 216,00	44,49%	54
5	FEDER	Moins développées	Total	15 764 186,00	84,75%	14 762 148,00	93,64%	11 762 148,00	2 061 070,00	13,07%	5
6	FEDER	Moins développées	Total	40 000 000,00	75,00%	62 406 983,00	156,02%	62 406 983,00	21 369 805,00	53,42%	13
7	FSE	Moins développées	Total	50 913 563,00	85,00%	56 086 178,00	110,16%	56 000 797,00	20 726 656,00	40,71%	15
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	84 452 805,00	61,64%	82 415 357,00	97,59%	71 455 088,00	38 821 965,00	45,97%	91
10	FSE	Moins développées	Total	2 181 224,00	85,00%	1 275 311,00	58,47%	1 275 311,00	1 020 395,00	46,78%	2
9	FEDER	Moins développées	Total	13 882 012,00	85,00%	11 435 243,00	82,37%	11 435 243,00	11 440 404,00	82,41%	3
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Moins développées</b>		<b>503 491 743,00</b>	<b>58,40%</b>	<b>453 202 269,00</b>	<b>90,01%</b>	<b>366 087 012,00</b>	<b>174 860 843,00</b>	<b>34,73%</b>	<b>227</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population</b>		<b>84 452 805,00</b>	<b>61,64%</b>	<b>82 415 357,00</b>	<b>97,59%</b>	<b>71 455 088,00</b>	<b>38 821 965,00</b>	<b>45,97%</b>	<b>91</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Moins développées</b>		<b>53 094 787,00</b>	<b>85,00%</b>	<b>57 361 489,00</b>	<b>108,04%</b>	<b>57 276 108,00</b>	<b>21 747 051,00</b>	<b>40,96%</b>	<b>17</b>
<b>Total général</b>				<b>641 039 335,00</b>	<b>61,03%</b>	<b>592 979 115,00</b>	<b>92,50%</b>	<b>494 818 208,00</b>	<b>235 429 859,00</b>	<b>36,73%</b>	<b>335</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Moins développées	058	01	02	07	03		17	FR93	185 944 855,00	115 503 467,00	75 698 738,00	135
2	FEDER	Moins développées	058	01	07	07	02		13	FR93	20 470 065,00	19 834 501,00	10 874 967,00	6
3	FEDER	Moins développées	043	01	01	07	04		12	FR93	10 131 203,00	9 506 381,00	912 643,00	11
4	FEDER	Moins développées	018	01	01	07	06		11	FR93	148 051 772,00	135 638 289,00	52 503 216,00	54
5	FEDER	Moins développées	055	01	07	07	09		21	FR93	14 762 148,00	11 762 148,00	2 061 070,00	5
6	FEDER	Moins développées	049	01	02	07	10		19	FR93	62 406 983,00	62 406 983,00	21 369 805,00	13
7	FSE	Moins développées	117	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	19	FR93	56 086 178,00	56 000 797,00	20 726 656,00	15
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	01	07	12		13	FR93	82 415 357,00	71 455 088,00	38 821 965,00	91
10	FSE	Moins développées	121	01	07	07		08, 08, 08, 07, 08, 08, 08, 08	13	FR93	1 275 311,00	1 275 311,00	1 020 395,00	2
9	FEDER	Moins développées	121	01	07	07			13	FR93	11 435 243,00	11 435 243,00	11 440 404,00	3

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	5	0,00		0,00	

du FSE, mais soutenus par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	9	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Aucune évaluation n'a été réalisée courant 2020.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

## 6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

### **En 2020 l'équipe FEDER-FSE a connu quelques changements**

Le nouveau pilote FEDER a pris ses fonctions en janvier 2020, la passation s'est faite au fil de l'eau avec une adaptation particulière pendant le confinement de mars à juin 2020. Le pilote n'a bénéficié d'aucune formation et a été contraint d'être opérationnel rapidement en raison de la charge de travail accrue. Le pilote a cependant pu bénéficier de l'accompagnement du chef de service.

Au niveau de l'instruction, le SI FEDER a connu le départ d'un agent au mois de septembre 2020 et l'arrivée d'un agent au mois de novembre 2020. Il n'y a pas eu de changement au sein de l'équipe du FSE. Le départ d'un instructeur reste toujours une épreuve compte tenu des dossiers qu'il avait en charge. Le chef de service a dû revoir la répartition des dossiers entre les agents présents affectés à l'instruction des opérations sur le même OS. Le recrutement du mois de novembre a été un point positif pour le service.

Le service instruction rencontre une importante charge de travail et doit faire face aux urgences constantes. Il y a une « solidarité » entre agents pour un échange de bonnes pratiques en interne.

Des formations sur les thématiques complexes (régimes d'aide, instruments financiers, etc.) sont nécessaires aux agents afin de mieux appréhender ces sujets.

En perspective d'amélioration, des formations seront mises en place afin de limiter les marges d'interprétation de la réglementation et d'harmoniser les procédures au sein du service.

Le service prévoit également de tirer partie du système informel d'échanges de bonnes pratiques, qui s'est développé sur la base de l'expertise et de l'expérience des instructeurs les plus anciens pour fluidifier la prise de poste des nouveaux arrivants. A noter qu'une prise de poste optimale dure entre 6 mois et 1 an, en fonction de la formation et de l'appétence des agents concernés.

La transmission des informations d'un service du PAE à un autre et d'une direction à l'autre sera améliorée, notamment par le biais d'un pack « Nouvel Arrivant », afin de ne pas entraîner une déperdition d'information, alors même que des outils optimisés existent.

### **Une moyenne stable de délais d'instruction**

Les délais d'instruction, des demandes de paiement et de subvention, sur l'année 2020 ont été sensiblement les mêmes que ceux de l'année précédente.

En raison de la crise sanitaire, la priorité de l'autorité de gestion a été dans un premier temps d'instruire principalement les demandes de paiements pendant la période de mars à juillet 2021, puis dans un second temps d'instruire les dossiers déposés faisant suite à un AMI/AAP et les autres dossiers au fil de l'eau selon les priorités établies par la hiérarchie en tenant compte des enveloppes disponibles. Ce travail de priorisation a permis la sélection de certains dossiers mais aussi d'annuler les réservations d'enveloppes en l'absence de retour des lauréats d'AMI suite aux nombreuses relances.

### **Un bilan positif malgré la crise sanitaire**

L'année 2020 a été globalement positive car l'autorité de gestion a continué l'instruction des dossiers et les paiements durant le confinement strict de « mars-avril-mai 2020 » ; les CPE (Comité de Programmation Europe, comité de sélection) ont été maintenus en consultation écrite toute l'année 2020. 11 consultations écrites des membres des CPS/CPE ont été lancées en 2020 pour permettre la programmation et/ou la modification d'opérations, alors que seuls 8 comités ont été mis en place en 2019.

Un état des lieux des dossiers déposés faisant suite aux AMI/AAP a été réalisé afin de connaître les reliquats disponibles en vue de préparer au mieux la fin de programmation.

Plusieurs dossiers relevant d'AMI/AAP en attente depuis 2017 ont ainsi pu passer en CPE pour un avis définitif.

L'objectif de l'autorité de gestion est de finaliser en 2021 la phase programmation ; pour se consacrer en 2022 et 2023 uniquement à la certification des dépenses.

### **Une fin de programmation tendue**

La fin de la programmation s'annonce tendue et compliquée car il faudra répondre aux deux objectifs principaux (sélection + paiement) avec peu de temps pour les tâches connexes et passer le DO de 29 millions d'euros.

Pour cela, l'AG a mis en place une stratégie :

- Pour les axes fonctionnant au fil de l'eau, des réunions de priorisation sont mises en place pour pallier les retards de programmation, en fonction des dates de fin de gestion
- Pour les axes fonctionnant en AAP AMI, des réunions de portefeuille sont mises en place

Pour l'axe 7\_OS 14 en particulier, l'AG met en place un dialogue de gestion entre le PAE et le Pôle Formation, qui se réuniraient tous les 6 mois. L'objet de ces réunions sera de dresser un état précis de la consommation de la mesure (programmation, paiement, reliquat) et de définir les actions à mener entre services pour s'assurer du dépôt des dossiers en vue de la programmation des reliquats. Le but est également d'élaborer une méthodologie réduisant les délais de transmission des bilans.

En effet, malgré un bon niveau de programmation, les délais moyens constatés de transmission des bilans

sont de dix-huit mois.

D'ores et déjà, les services ont mis en place les mesures suivantes :

- Le service instructeur échange directement avec les organismes intermédiaires en mettant en copie le bénéficiaire chef de file pour obtenir les justificatifs manquants. Cela permet de limiter les dépenses inéligibles ;
- La Cellule Evaluation du service Coordination Interfonds a harmonisé, avec le Pôle Formation, les tableaux de recueil des données des indicateurs pour faciliter la remontée d'information.

Aussi, il serait nécessaire de continuer ces travaux pour augmenter la fréquence des informations (tous les trois mois, au plu) pour assurer une saisie et une remontée des bilans au fil de l'eau.

Ces dialogues de gestion aideraient aussi au lancement du PO 21/27.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

**8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
Transport en commun en site propre	2020FR16RFMP002	Approuvé	166 758 175,00	69 488 806,00	2015, T3	15 juin 2021	2016, T2	2022, trimestre 4	3 - 4e	0,00	Construction	signature fin 2019 du marché d'exploitation et du marché PPP obtenue en septembre 2020 de la Déclaration d'Utilité Publique Dépôt de la demande de subvention du grand projet en janvier 2021 (n/a pour le RAMO 2020)	19 déc. 2019	Signature du PPP le 19 décembre 2019  Démarrage de la conception le 02 janvier 2020  AVPF remis le 14 février 2020  Démarrage du PRO à partir du 02 mars 2020

## **Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

Concernant les principales avancées du TCSP en 2020 : La CACL en accord avec les partenaires avait reporté le début de l'opération ; ce qui avait abouti au phasage de l'opération entre les 2 programmes (14-20 et 21-27).

L'avancement du projet :

- En juillet 2019, la CACL a respecté son calendrier en déposant le Dossier environnemental unique à l'autorité environnementale afin d'obtenir en avril 2020 la déclaration d'utilité publique (DUP) qui est la condition ex ante pour le dépôt de la demande de financement à la commission européenne.
- En décembre 2019, la CACL a signé le marché de partenariat public-privé pour la construction des infrastructures et des équipements routiers nécessaires au fonctionnement du TCSP.
- Sur le dernier trimestre 2019, l'équipe JASPERS et la CACL ont mis en place un rétroplanning pour s'assurer dès avril 2020 que le dossier soit complet ainsi que la demande de financement pour obtenir un avis favorable de la Commission d'ici juin 2020.
- Cependant en 2020 : le programme est retardé pour cause de crise sanitaire début 2020, l'autorité environnementale avait lancé la consultation du public, dernière étape avant la DUP. Cette étape a été suspendue pour cause de COVID. De même la situation a contrarié les échanges techniques entre la CACL et l'équipe JASPERS. Il est estimé un dépôt de la demande de financement en septembre 2020 et une programmation en 2021. Pour finir, après échange entre JASPERS et l'AG, il a été convenu que la CACL via la CTG transmette directement la demande de Grand Projet à la Commission européenne.

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
-----------------	---

--

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
-----------------	--

--

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
3	1 990 868,36	7,14%
<b>Total</b>	<b>1 990 868,36</b>	<b>0,51%</b>

--

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

--

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
**[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU**  
**PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°**  
**1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

## DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé Citoyen 2020	Résumé à l'intention des citoyens	29 juin 2021		Ares(2021)4250121	RAMO FEDER-FSE 2020_Résumé citoyen (sfc)	30 juin 2021	n002rha7

## RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2019.M. Échec des valeurs: 0,00 - 9,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2019.T. Échec des valeurs: 5,00 - 17,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2019.W. Échec des valeurs: 5,00 - 8,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2020.M. Échec des valeurs: 0,00 - 9,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2020.T. Échec des valeurs: 5,00 - 17,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2020.W. Échec des valeurs: 5,00 - 8,00
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 9/OS18/18-1. Années non conformes: 2018, 2019
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2014 (8,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2015 (8,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2016 (8,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2017 (8,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2018 (8,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2019 (9,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: OS1-1, catégorie de région: L, année: 2020 (36,00 < 100,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS2, indicateur: OS2-1, catégorie de région: L, année: 2015 (1,00 < 2,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS2, indicateur: OS2-1, catégorie de région: L, année: 2016 (1,00 < 2,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS2, indicateur: OS2-1, catégorie de région: L, année: 2017 (1,00 < 2,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2016 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2017 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2018 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2019 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS7, indicateur: OS7-1, catégorie de région: L, année: 2020 (0,00 < 12 400,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2016 (0,00 < 462,00). Veuillez vérifier.





Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 133,33 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12b, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 136,67 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12b, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 153,58 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO27, catégorie de région: L, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 187,50 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 197,50 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: L, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 205,88 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: -, indicateur: OS183, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 220,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: -, indicateur: OS183, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 223,18 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: -, indicateur: OS183, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 360,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: OS1-2, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 360,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: OS1-2, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 360,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: OS1-2, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.